



Fédération française de la randonnée pédestre

Procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 22 novembre 2024

L'assemblée générale électorale s'est réunie le 22 novembre 2024 en visioconférence.

Étaient présents

Brigitte Soulyard, présidente

Claude Ghiati, secrétaire générale adjointe

Michel Furet, président de la commission de contrôle des opérations de vote

Alexandre Durand, directeur

Katia Cizo, responsable du secrétariat général et des affaires juridiques

Audrey Ramguth, coordinatrice secrétariat général et international

Madeleine Lebranchu, candidate porteuse de la liste « Fédérons nos énergies »

Lexie Buffard, colistièrre de la liste « Fédérons nos énergies »

Frédéric Montoya, candidat porteur de la liste « La FFRandonnée passionnément »

Frédéric Brouet, colistier de la liste « La FFRandonnée passionnément »

Laure Koupaliantz, candidate au titre du Collège des membres associés

Alain Ferstler, candidat au titre du Collège des membres associés

Jacques Michel, candidat au titre du Collège des membres associés

Ordre du jour

1 : Ouverture officielle de l'assemblée générale électorale	3
1.1. Accueil de la Présidente et introduction.....	3
1.2. Explication sur l'organisation de l'AG	3
2 : Bilan de la mandature et remerciements aux sortants	3
3 : Présentation des candidats et élection des membres du collège membres associés.....	3
3.1 Vote	4
4 : Clôture des votes des collèges général et membres associés et annonce des résultats de l'ensemble des 5 collèges.....	5
5 : Intervention du président élu.....	6
6 : Clôture de l'assemblée générale électorale	6

La séance est ouverte à 14 heures 30.

1 : OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

1.1. Accueil de la Présidente et introduction

Brigitte SOULARY rappelle qu'il s'agit d'une première élection selon les nouvelles modalités de vote découlant de la loi de démocratisation du sport : un vote direct des clubs pour la moitié des voix et un vote indirect via les voix portées par les représentants élus des comités pour l'autre moitié des voix.

1.2. Explication sur l'organisation de l'AG

Claude GHIATI indique que les 32 membres du futur comité directeur sont répartis sur cinq collèges et que la parité est toujours respectée dans chaque collège. Les votes se sont déroulés à distance au moyen d'une plateforme dédiée. Pour le collège général et le collège des territoires, le vote a commencé le 18 novembre 2024 et est clôturé ce jour. Pour le collège des arbitres et des entraîneurs, le vote par leurs pairs a eu lieu du 12 au 15 novembre 2024. Pour le collège des Membres associés, le vote a lieu ce jour.

2 : BILAN DE LA MANDATURE ET REMERCIEMENTS AUX SORTANTS

Brigitte SOULARY insiste sur la volonté affirmée de travailler avec le réseau qui s'est traduite par des échanges au sein de Paroles aux territoires et un changement de mission des conseillers territoriaux pour qu'ils consacrent la totalité de leur temps de travail aux territoires. Le bilan de la mandature fait notamment ressortir les éléments suivants :

- la révision statutaire et la réorganisation des services ;
- le renouvellement de l'agrément et de la délégation auprès du ministère des Sports pour la randonnée et le long-côte ;
- la création d'une commission dédiée à l'écologie, la biodiversité et le développement durable ;
- le renforcement des actions à l'international ;
- l'investissement dans les rencontres sportives, les chemins, le balisage, la formation, le tourisme et les voyages ;
- une réflexion sur les titres d'adhésions, la licence, la création d'une licence jeunes, d'une licence compétition et des titres temporaires ;
- un travail sur la définition de membre de la Fédération ;
- l'organisation d'assises des éditions qui ont notamment abouti au lancement de la topocarte, MaRando et au développement des éditions numériques ;
- l'achat du siège de la Fédération avec une charge financière acceptable et raisonnable.

Brigitte SOULARY remercie l'ensemble des administrateurs de la mandature et elle adresse ses vœux à la future équipe d'administrateurs.

3 : PRESENTATION DES CANDIDATS ET ELECTION DES MEMBRES DU COLLEGE MEMBRES ASSOCIES

La candidate féminine et les trois candidats masculins se présentent.

Laure KOUPALIANZ, Directrice de l'Agence française des chemins de Compostelle, explique que l'Agence mobilise des ressources autour de la réflexion de thèmes d'actualité tels que les conflits d'usage ou la promotion d'itinéraires parfois sous-équipés sur des périodes de tension telles que les mois de mai et de septembre. L'Agence est également engagée en faveur d'une démarche durable et

travaille aux côtés de la FFRandonnée sur des logiques de partenariat, de diffusion et de pédagogie autour des utilisateurs des chemins de Compostelle. Dans la mesure où le GR 65 figure parmi les itinéraires les plus empruntés de France, l'Agence est attachée au travail en commun et au partage des bonnes pratiques avec l'écosystème et elle s'inspire de l'ensemble des projets de la FFRandonnée avec laquelle elle travaille au cœur des territoires sur les bonnes pratiques, le balisage et la promotion de l'itinérance.

Alain FERSTLER, Président de la Fédération du Club vosgien, évoque son engagement et celui de la Fédération du Club vosgien sur les sujets environnementaux (la création d'une commission environnement, la participation à Natura 2000 et aux travaux sur le sujet avec les parcs naturels régionaux) et son souhait de supprimer 3 000 km sur les 20 000 km de sentiers du massif des Vosges et de l'Alsace-Lorraine pour laisser la nature reprendre ses droits. Il est également favorable au développement d'itinéraires d'excellence pour que le parcours de randonnée soit l'occasion de découvrir le patrimoine, des paysages, des légendes et des histoires. Depuis deux ou trois ans, la Fédération du Club vosgien mène des projets en commun avec le comité FFRandonnée Grand Est. La Confédération randonnée Grand Est entre la FFRandonnée et la Fédération du Club vosgien devrait voir le jour en 2025.

Michel FURET, président de la Commission de contrôle des opérations de vote, donne ensuite lecture de la candidature de Philippe GAMEN, car celui-ci rencontre un empêchement ce jour. Philippe Gamen y retrace son parcours et les responsabilités qui l'ont conduit à être candidat. Sa carrière s'est construite dans le secteur de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Il est également maire de la ville de Le Noyer en Savoie depuis trois mandats, président du Parc Naturel Régional des Vosges depuis dix ans et président délégué de la Fédération des parcs naturels régionaux depuis 2024. Il entend apporter un regard attentif sur le développement et la conciliation des pratiques de randonnée dans les espaces naturels et promouvoir la randonnée en France sous toutes ses formes pour faire découvrir la diversité du patrimoine naturel et culturel.

Jacques MICHEL représente ADN Tourisme, la nouvelle fédération qui regroupe le tourisme institutionnel au niveau national (les comités régionaux de tourisme, les comités départementaux, les ADT et les offices de tourisme). Il est important pour ADN Tourisme de collaborer étroitement avec la FFR, car les offices sont constamment sollicités pour des demandes relatives à la randonnée. Jacques MICHEL fait partie de la Commission tourisme et de la commission partenaires. Au niveau national, il s'occupe des relations avec d'autres structures : les Stations Vertes, les trains touristiques, France Vélo Tourisme. Il importe de mener un travail transversal dans la mesure où les randonneurs combinent plusieurs pratiques (vélo, randonnée, canoë, etc.) et d'effectuer un travail sur la qualité de l'information, la qualité de la pratique et la qualité des relations. Les offices de tourisme sont souvent en première ligne pour résoudre des conflits d'usage.

3.1 Vote

Michel FURET précise qu'en cas d'égalité entre plusieurs candidatures, le candidat le plus jeune est déclaré élu.

Les électeurs du collège électoral des membres associés sont invités à voter pour la représentation féminine.

Le scrutin est clos à 15 heures 25.

Les électeurs du collège électoral des membres associés sont ensuite invités à voter pour la représentation masculine.

Le scrutin est clos à 15 heures 40.

4 : CLOTURE DES VOTES DES COLLEGES GENERAL ET MEMBRES ASSOCIES

ET ANNONCE DES RESULTATS DE L'ENSEMBLE DES 5 COLLEGES

Le scrutin du collège général et du collège des territoires est clos à 15 heures 45.

- Collège des arbitres

L'Assemblée générale élit Maryse BRAUGE au titre du Collège des arbitres du comité directeur fédéral par 11 voix sur 24 voix présentes ou représentées.

En l'absence de candidature, un membre homme restera à élire lors d'une élection complémentaire qui devra être organisée au cours de l'année 2025.

- Collège des entraîneurs

En l'absence de candidature, un membre femme restera à élire lors d'une élection complémentaire qui devra être organisée au cours de l'année 2025.

L'Assemblée générale élit Gilbert LAPORTE au titre du Collège des entraîneurs du comité directeur fédéral par 122 voix sur 320 voix présentes ou représentées.

- Collège des membres associés

L'Assemblée générale élit Laure KOUPALIANZ au titre du Collège des membres associés du comité directeur fédéral par 6 voix sur 6 voix présentes ou représentées.

L'Assemblée générale élit Philippe GAMEN au titre du Collège des membres associés du comité directeur fédéral par 2 voix sur 6 voix présentes ou représentées.

- Collège des territoires :

L'Assemblée générale élit Chantal MICHEL et Olivier MANGIN, binôme pour l'interrégion Grand Nord au collège des territoires du comité directeur fédéral par 22 761 voix sur 30 172 voix présentes ou représentées.

L'Assemblée générale élit Florence VOUGNON et Michel SIMON, binôme pour l'interrégion Grand Nord-Est au collège des territoires du comité directeur fédéral par 24 727 voix sur 29 855 voix présentes ou représentées.

En l'absence de candidature complète pour l'interrégion Grand Ouest, un membre femme et un membre homme resteront à élire lors d'une élection complémentaire qui devra être organisée dans le Grand Ouest au cours de l'année 2025.

L'Assemblée générale élit Jackie BRAYE et Christophe BILLARD, binôme pour l'interrégion Grand Sud-Ouest au collège des territoires du comité directeur fédéral par 26 228 voix sur 30 713 voix présentes ou représentées.

L'Assemblée générale élit Brigitte SCOTTON et Yvon GISCLON, binôme pour l'interrégion Grand Sud-Est au collège des territoires du comité directeur fédéral par 25 890 voix sur 31 227 voix présentes ou représentées.

L'Assemblée générale élit Annie MARIMAO et Gilles VICROBECK, binôme pour l'interrégion Outremer au collège des territoires du comité directeur fédéral par 24 576 voix sur 28 757 voix présentes ou représentées.

- *Collège général*

L'Assemblée générale élit au Collège général du comité directeur fédéral la liste portée par Frédéric MONTOYA par 25 097 voix sur 36 164 voix présentes ou représentées. Sont donc élus sur cette liste, outre Frédéric MONTOYA :

Claudine ALLU, Guy BERÇOT, Josiane BARAILLER, Frédéric BROUET, Marianne CLARTÉ, Franck CHARBONNIER, Francine DIEVAL, Hervé DAVID, Annette GOGNEAU, Claude DIDIER, Catherine KABANI (médecin fédéral), Philippe VALLEE, Jacqueline WINNENPENNINCKX-KIESER, Gilles JACQUET (suppléant), Evelyne HUSSON (suppléante)

Conformément aux statuts fédéraux, le porteur de la liste élue devient automatiquement présidente ou président de la Fédération. Frédéric Montoya est donc nommé président de la Fédération

5 : INTERVENTION DU PRESIDENT ELU

Frédéric MONTOYA remercie sa famille, ses colistiers, l'ensemble des collègues, Annie Marimao, Christophe Billard, Michel Simon, les salariés (notamment, Katia Cizo et Audrey Ramguth), Michel Furet ainsi que les électeurs. Il souligne le travail de Brigitte Soulyry sur la mandature et la bonne gestion de la crise sanitaire du covid-19 par la Fédération. Il salue également Madeleine Lebranchu et ses colistiers en rappelant que la Fédération a besoin de la mobilisation de toutes les énergies. Il souhaite une mandature apaisée pour retrouver, par le dialogue et le respect, l'esprit qui est revendiqué dans la randonnée, à savoir, la convivialité et le plaisir d'être ensemble. L'idée de pyramide inversée qui a été développée pendant la campagne sera rapidement mise en œuvre pour que la Fédération soit au service des comités.

6 : CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Frédéric MONTOYA clôt l'assemblée générale élective.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 02.



Frédéric MONTOYA
Le Président



Claudine ALLU
La Secrétaire générale